

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES ETCHÉMINES  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 1  
juin 2015, À 19 HEURES 30 À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA  
PRÉSIDENTE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL, MAIRE, ET À  
LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Siège #1 - Lisette Côté  
Siège #2 - Guylaine Jacques  
Siège #3 - Renée Lessard  
Siège #5 - Rock Carrier  
Siège #6 - Richard Fauchon

Absence motivée: Monsieur Charles Vachon

Les membres présents forment le quorum. Madame Lyse Audet, directrice  
générale, agit comme secrétaire. Madame Linda Gilbert, secrétaire-trésorière  
adjoindte assiste à la réunion.

**1 - PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite  
la bienvenue aux personnes présentes.

124-06-2015

**2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

- **• 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- **• 02 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
- **• 03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - **• 03.01 - Séance ordinaire du 4 mai 2015**
- **• 04 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
  - **• 04.01 - Approbation de la liste des comptes du mois**
  - **• 04.02 - Fermeture du bureau les vendredis PM**
- **• 05 - LÉGISLATION**
  - **• 05.01 - Demande M. Jacques Bédard - Avis de motion**
  - **• 05.02 - Adoption du règlement numéro 07-2015**
  - **• 05.03 - Adoption du règlement 03-2015**
  - **• 05.04 - Adoption du règlement 04-2015**
  - **• 05.05 - Adoption du règlement 05-2015**
  - **• 05.06 - Adoption du règlement 06-2015**
- **• 06 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE**
  - **• 06.01 - Compte-rendu du directeur incendie**
  - **• 06.02 - Demande de la résidence O.D.D.O. (Olivette Dion)**
  - **• 06.03 - Démission - Alexandra Dumas**
  - **• 06.04 - TARIFICATION ENTRAIDE SAINTE-JUSTINE**
- **• 07 - VOIRIE TRANSPORT**
  - **• 07.01 - Rapport de l'inspecteur**
  - **• 07.02 - Confirmation MTQ**
  - **• 07.03 - Adhésion au service PerLE du Portail  
gouvernemental de services**
  - **• 07.04 - Fourniture de gravier**
- **• 08 - HYGIÈNE DU MILIEU**
  - **• 08.01 - Recyclage**
- **• 09 - ASSAINISSEMENT**
  - **• 09.01 - Demande C.A. Environnement pour dossier  
déphosphatation**
- **• 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
  - **• 10.01 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC**
  - **• 10.02 - Demande extension pour remorques d'entreposage**
- **• 11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE**
  - **• 11.01 - Politique Familiale**

- • **12 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**
- • **12.01 - Engagement 2e monitrice**
- • **12.02 - Camp de jour**
- • **12.03 - Bibliothèque**
- • **13 - CORRESPONDANCE**
- • **13.01 - DON**
- • **13.02 - Compteurs intelligents**
- • **13.03 - Texte à venir**
- • **14 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- • **15 - VARIA**
- • **15.01 - Centre-Multi**
- • **16 - AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Rock Carrier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.  
ADOPTÉE

### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Attendu qu'une copie du procès-verbal a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

**125-06-2015**

#### **3.1 - Séance ordinaire du 4 mai 2015**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE le procès-verbal de la séance régulière du 4 mai 2015 soit accepté.  
ADOPTÉE

### **4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

**126-06-2015**

#### **4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois**

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Rock Carrier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE la liste des comptes présentée aux membres du conseil, au montant de 65 973.49\$ pour la Municipalité, et 18 141.09\$ pour Etchemins en forme soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 03-2011 sur le contrôle et le suivi budgétaire.  
ADOPTÉE

**127-06-2015**

#### **4.2 - Fermeture du bureau les vendredis PM**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE le bureau municipal sera fermé les vendredis après-midi à compter du 26 juin jusqu'au 4 septembre 2015 inclusivement.  
ADOPTÉE

### **5 - LÉGISLATION**

**128-06-2015**

#### **5.1 - Demande M. Jacques Bédard - Avis de motion**

Madame Lisette Côté, conseillère, donne avis qu'un règlement sur les usages conditionnels sera adopté à une prochaine séance. Conformément aux dispositions du Code municipal, une dispense de lecture est produite en même temps que le présent avis de motion.

---

Lisette Côté, conseillère

129-06-2015

**5.2 - Adoption du règlement numéro 07-2015**

Une dispense de lecture complète a été demandée lors de l'avis de motion. Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 48 heures, M. le maire demande à la directrice générale de résumer les grandes lignes du règlement.

RÈGLEMENT NO 07-2015 concernant la prévention incendie de la MRC des Etchemins

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le règlement 07-2015 sur la prévention des incendies soit adopté par le conseil et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit: voir texte complet au registre des règlements. Ce règlement abroge le règlement 07-2008.

ADOPTÉE

130-06-2015

**5.3 - Adoption du règlement 03-2015**

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'adopter le règlement numéro 03-2015 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO, 05-2007 INTITULÉ « PLAN D'URBANISME » DE FAÇON À PROCÉDER À LA CONCORDANCE AVEC LE NOUVEAU RÈGLEMENT #118-14 DE LA MRC DES ETCHEMINS RELATIFS AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT.

ADOPTÉE

131-06-2015

**5.4 - Adoption du règlement 04-2015**

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Renée Lessard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'adopter le règlement numéro 04-2015 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO, 08-2007 INTITULÉ « RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS, AUX CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION AINSI QU'À L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION » DE FAÇON À CORRIGER ET ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS ET DE FAÇON À PROCÉDER À LA CONCORDANCE AVEC LE RÈGLEMENT Q-2, r.35.2 DU MINISTÈRE CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT DES EAUX ET LEUR PROTECTION.

ADOPTÉE

132-06-2015

**5.5 - Adoption du règlement 05-2015**

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Rock Carrier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'adopter le règlement numéro 05-2015 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 09-2007 « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE FAÇON À PROCÉDER À LA CONCORDANCE AVEC LE NOUVEAU RÈGLEMENT #118-14 DE LA MRC DES ETCHEMINS RELATIF AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT ET DE FAÇON À CORRIGER ET ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS.

ADOPTÉE

133-06-2015

**5.6 - Adoption du règlement 06-2015**

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Guylaine Jacques  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le règlement numéro 06-2015 "Règlement de lotissement" soit adopté.

ADOPTÉE

**6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE**

- 134-06-2015      **6.1 - Compte-rendu du directeur incendie**  
**6.2 - Demande de la résidence O.D.D.O. (Olivette Dion)**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE les membres du conseil sont en accord avec la demande de la résidence O.D.D.O. pour accueillir les résidents au Centre Multi lors d'un incendie ou d'une évacuation d'urgence de la résidence. Cette autorisation est valide pour tout acquéreur subséquent qui conserve la même vocation de la résidence.  
ADOPTÉE

- 135-06-2015      **6.3 - Démission - Alexandra Dumas**

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
D'accepter la démission de Madame Alexandra Dumas. Lui transmettre une lettre de remerciements.  
ADOPTÉE

- 136-06-2015      **6.4 - TARIFICATION ENTRAIDE SAINTE-JUSTINE**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE les membres du conseil acceptent de réviser les tarifs prévus à l'annexe 1 de l'entente d'entraide signée avec la municipalité de Ste-Justine sur la base des tarifs fixés à l'entente signée avec la Municipalité de Lac-Etchemin.  
ADOPTÉE

## **7 - VOIRIE TRANSPORT**

- 137-06-2015      **7.1 - Rapport de l'inspecteur**  
**7.2 - Travaux route Poliquin**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE le camion de Carrière Ste-Rose soit payé au même tarif que celui retenu lors de l'appel d'offres de mars 2015 pour la location d'un camion à l'heure, appel d'offres auquel Carrière Ste-Rose n'a jamais donné suite. Le tarif est de 72.25\$ l'heure plus taxes pour un total de 83.08\$ l'heure.  
ADOPTÉE

### **7.3 - Confirmation MTQ**

Confirmation d'une subvention de 147 326\$ du Ministre des transports pour le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local. Nous avons reçu le chèque le 28 mai 2015.

### **7.4 - Adhésion au service PerLE du Portail gouvernemental de services**

**CE POINT EST REMIS À LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 9 JUIN 2015**

- 138-06-2015      **7.5 - Fourniture de gravier**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE les membres du conseil désirent que des prix soient demandés pour la fourniture de gravier pour l'année 2015. Les demandes de prix seront envoyées pour obtenir réponse avant le mardi 9 juin 2015, 15h. L'acceptation sera faite lors de la séance d'ajournement, la même date à 19h30.  
ADOPTÉE

## **8 - HYGIÈNE DU MILIEU**

## **8.1 - Recyclage**

## **9 - ASSAINISSEMENT**

**139-06-2015**

### **9.1 - Demande C.A. Environnement pour dossier déphosphatation**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil autorisent WSP CANADA à soumettre une demande d'autorisation au MDDELCC pour notre projet de déphosphatation et autorisent le paiement de 562\$ au Ministre des Finances et de l'Économie du Québec pour les frais d'analyses de cette demande.

ADOPTÉE

## **10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

### **10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC**

Monsieur le maire nous parle des différents dossiers traités à la table des maires le mois dernier.

**140-06-2015**

### **10.2 - Demande extension pour remorques d'entreposage**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil autorisent Monsieur Pascal Lessard, propriétaire de 9080-6936 QUÉBEC INC., à utiliser ses deux remorques d'entreposage pour la prochaine année sur son terrain situé au 945, rue Principale. Dans un an, M. Lessard devra nous faire un suivi de son projet pour remplacer les remorques et aura la possibilité d'avoir une année supplémentaire s'il montre que son projet a avancé.

ADOPTÉE

## **11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE**

### **11.1 - Politique Familiale**

**CH-INCLUS LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT CONTRIBUÉ À GARNIR LES PANIERS D'ACCUEIL.**

## **12 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**

**141-06-2015**

### **12.1 - Engagement 2e monitrice**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE Mme Kimberley Dumas soit engagée comme 2e monitrice pour le camp de jour. Elle sera rémunérée au taux horaire de 10.55\$ l'heure. Si le nombre d'enfants est insuffisant elle sera sur appel.

ADOPTÉE

**142-06-2015**

### **12.2 - Camp de jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil accordent un budget de 200\$ pour les achats de fournitures pour le camp de jour et autorisent l'ajout d'un répondeur au local des loisirs pour 2 mois.

ADOPTÉE

**143-06-2015**

### **12.3 - Bibliothèque**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil autorisent un montant de 500\$ pour l'achat de

livres pour la bibliothèque.  
ADOPTÉE

144-06-2015

#### 12.4 - HOTTE LOISIRS

Ce point est remis à la rencontre d'ajournement le 9 juin 2015

#### 13 - CORRESPONDANCE

145-06-2015

##### 13.1 - DON

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil accordent un montant de 50\$ pour la campagne 2015-2016 de la Fondation Santé Beauce-Etchemin.

ADOPTÉE

146-06-2015

##### 13.2 - Compteurs intelligents

CONSIDÉRANT que des citoyens de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford ont manifesté leurs inquiétudes et préoccupations auprès du maire et de membres du conseil quant à l'intention d'Hydro-Québec d'installer à leur lieu résidence des compteurs de nouvelle génération, également appelés « compteurs intelligents » ;

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec impose l'installation de ces compteurs à tous ses abonnés, sans avoir demandé leur avis et ni obtenu leur consentement ;

CONSIDÉRANT que les clients se prévalant du droit de retrait accordé par la Régie de l'énergie et refusant donc l'installation d'un tel compteur se voient facturer par Hydro-Québec des frais récurrents découlant de ce refus;

CONSIDÉRANT que les radiofréquences à micro-ondes pulsées émises entre 1400 et 2800 fois par jour, et dans environ 3% des cas jusqu'à 190,000 fois par jour, par ce compteur ont une puissance (pic d'émission non moyenné) d'émission supérieure à celles des téléphones cellulaires, surtout dans les cas de compteurs groupés, et qu'ils émettent dans la même bande de fréquences, soit de 902 à 928 mégahertz ;

CONSIDÉRANT que ces radiofréquences sont potentiellement cancérigènes (classification 2B) selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), que des milliers d'études scientifiques indépendantes (non financées par l'industrie des télécommunications - [bit.ly/1dQH4bl](http://bit.ly/1dQH4bl)) ont démontré qu'elles ont de nombreux effets débilants sur la santé humaine, et que plusieurs scientifiques de réputation internationale réclament de l'OMS que ces ondes soient désormais rangées dans la classification 1 ([bit.ly/1BnftQ1](http://bit.ly/1BnftQ1)), c'est-à-dire «cancérogènes pour l'homme» ;

CONSIDÉRANT que ces radiofréquences s'ajoutent à la dose déjà élevée que la population doit absorber, et contribuent, selon les nombreux témoignages déjà disponibles ([bit.ly/1gEgnTM](http://bit.ly/1gEgnTM)), au déclenchement d'une kyrielle de problèmes de santé pour la population exposée, et plus particulièrement chez les personnes (environ 3% de la population) ayant une hypersensibilité aux champs électromagnétiques ou une prédisposition à devenir électrosensibles ;

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec n'a pas démontré la nécessité de remplacer la méthode actuelle de relève de compteurs, à 6 reprises par année, ni les avantages que pourrait représenter pour le consommateur la relève de sa consommation électrique 6 fois par jour ;

CONSIDÉRANT que le coût du remplacement des compteurs électromécaniques actuels ayant une durée de vie d'au moins 25 ans par de nouveaux compteurs d'une durée de vie d'à peine 15 ans représente une dépense injustifiée que tôt ou tard les abonnés devront absorber ;

CONSIDÉRANT que le conseil sait que le déploiement de ces nouveaux

compteurs n'est pas régi par un encadrement réglementaire relevant des pouvoirs que l'Assemblée nationale accorde aux municipalités ;

CONSIDÉRANT que l'Assemblée nationale adoptait, le 30 mai 2013, une motion stipulant notamment « Que l'Assemblée nationale demande à Hydro-Québec d'évaluer d'autres options afin de ne pas pénaliser financièrement ses clients qui ne veulent pas de compteurs intelligents », une demande entérinée par voie de résolution par une cinquantaine de conseils municipaux (en tout, à ce jour 94 municipalités et 3 MRC québécoises ont adopté des résolutions demandant un moratoire ou la gratuité du droit de retrait ou les deux - [bit.ly/1gkeMqm](http://bit.ly/1gkeMqm)), et que la Régie de l'énergie n'a toujours pas accordé la gratuité demandée ;

CONSIDÉRANT QUE les autorités municipales ont le devoir d'assurer à leurs concitoyens un environnement local sain, notamment dans les lieux où ils vivent;

CONSIDÉRANT QUE, pour toutes ces raisons, des citoyens de Sainte-Rose-de-Watford ont demandé à leurs élus municipaux de se prononcer sur le dossier litigieux des compteurs « intelligents ».

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Guylaine Jacques  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS  
ET COMPTE TENU DE CES MOTIFS, ce Conseil :**

- Demande au gouvernement du Québec d'imposer à Hydro-Québec un moratoire immédiat à l'installation de compteurs « de nouvelle génération » sur le territoire de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford en raison des risques qu'ils pourraient représenter pour la santé humaine ;
- Demande au gouvernement du Québec d'imposer par décret à la Régie de l'énergie qu'elle accorde la gratuité inconditionnelle du droit de retrait aux clients d'Hydro-Québec, qu'elle permette aux clients le désirant de conserver un compteur électromécanique, s'ils en ont toujours un, et qu'elle exige d'Hydro-Québec qu'elle en fournisse un, sans frais, à chaque client demandant à en obtenir un ;
- Demande au gouvernement du Québec d'obliger Hydro-Québec à divulguer toutes les informations dont elle dispose sur le nombre réel de citoyens lui ayant rapporté avoir été incommodés par les micro-ondes émises par tout compteur à radiofréquences installé chez ses clients, ou lui ayant signifié, par écrit ou verbalement, leur refus de ce type de technologie de relève, ainsi que leur refus du compteur non communicant associé au droit de retrait ;
- Demande au gouvernement du Québec d'instituer sans délai une commission d'enquête itinérante, publique et transparente, sous l'égide du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) et avec l'assistance de médecins compétents en matière d'électrosensibilité, afin d'étudier les impacts sur la santé de la population des compteurs déjà déployés, et de faire les recommandations jugées nécessaires quant à l'opportunité ou non de mettre fin au moratoire et de compléter le déploiement, ou de renoncer entièrement à ce type de méthode de relève sans fil des données de consommation électrique au Québec.

ADOPTÉE

147-06-2015

### 13.3 - Espace publicitaire dans la Voix du Sud

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil désirent réserver un espace publicitaire d'une demi-page, au coût de 799\$, lors de la parution d'un article mettant en évidence notre municipalité dans l'édition du 24 juin 2015.

ADOPTÉE

### 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

### 15 - VARIA

148-06-2015

**16 - AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE la séance soit ajournée au 9 juin 2015 à 19h30, il est 20h26.  
ADOPTÉE

---

Hector Provençal  
Maire

---

Lyse Audet  
Directrice générale

**Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**

---

Hector Provençal  
Maire

149-06-2015

**17 - Ajournement du 9 juin 2015**

CONSULTATION PUBLIQUE - DÉROGATION MINEURE  
Une seule personne est présente à l'assemblée de consultation publique. L'adjointe explique le projet. Aucune question n'est posée.

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 9 JUIN 2015, À 19 HEURES 30 MINUTES À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :**

Madame Lisette Côté, absence motivée  
Madame Guylaine Jacques  
Madame Renée Lessard  
Monsieur Charles Vachon  
Monsieur Rock Carrier  
Monsieur Richard Fauchon

Les membres présents forment le quorum. Madame Linda Gilbert, Directrice générale adjointe, agit comme secrétaire.

**PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
DE procéder à l'ouverture de la séance d'ajournement, il est 19h30.  
ADOPTÉE

150-06-2015

**18 - Lecture et acceptation de l'ordre du jour**

**ORDRE DU JOUR - 9 juin 2015**

- 17- Ouverture de la séance
- 18- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 19- Dérogation mineure lot 4 217 236
- 20- Unité d'urgence

- 21- Formation opérateur autopompe
- 22- Résultats demande de prix gravier
- 23- Varia
  - a) Congrès FQM
  - b) Pacte Fiscal
  - c) Trou d'homme rue Principale
  - d) Hotte loisirs
- 24- Parole aux contribuables
- 25- Levée de l'assemblée

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Charles Vachon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté, le varia reste ouvert.  
ADOPTÉE

151-06-2015

**19 - Dérogation mineure lot 4 217 236**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE les membres du conseil sont en accord avec la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et acceptent la demande de dérogation mineure pour permettre la construction d'un garage résidentiel qui excède la hauteur autorisée par l'article 7.2.1 du règlement 09-2007. Une hauteur moyenne de 6.24 mètres est autorisée pour cette construction.  
ADOPTÉE

**20 - Unité d'urgence**

Le directeur incendie nous informe des derniers développements concernant le devis de l'unité d'urgence.

152-06-2015

**21 - Inscription formation opérateur autopompe**

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Renée Lessard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
D'autoriser l'inscription d'André Murray à la formation opérateur d'autopompe avec le groupe de la MRC des Etchemins.  
ADOPTÉE

153-06-2015

**22 - Résultat demande de prix gravier**

Nous avons demandé des prix auprès de deux soumissionnaires.  
Les deux ont répondu à la demande. Les prix soumis sont les suivants:

**Carrière Ste-Rose**

MG-20 classe A	17.24\$ taxes incluses
0-¾" classe B	13.22\$ taxes incluses
Gravier 0-2½"	13.22\$ taxes incluses

**Claude Carrier Inc.**

MG-20 classe A	13.15\$ taxes incluses
0-¾" classe B	10.06\$ taxes incluses
Gravier 0-2½"	10.01\$ taxes incluses

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Rock Carrier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
D'accepter la soumission la moins élevée, de Claude Carrier inc. au montant de 10.06\$ la tonne pour gravier 0-¾" classe B, 13.15\$ pour gravier MG-20 classe A et 10.01\$ pour gravier 0-2½" taxes comprises.  
ADOPTÉE

**23 - Varia**

154-06-2015

**23.1 - Congrès FQM**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QU'autoriser l'inscription de Madame Renée Lessard au congrès de la FQM qui aura lieu du 24 au 26 septembre 2015. Les frais d'inscription et dépenses de Mme Lessard sont aux frais de la municipalité.

ADOPTÉE

155-06-2015

**23.2 - Pacte Fiscal**

**CONSIDÉRANT QUE** le premier ministre du Québec s'est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le gouvernement;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire s'est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers vers les municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir;

**CONSIDÉRANT QUE** 93 % de l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur les priorités du milieu municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** quelque 400 délégués ont été très clairs sur leurs ambitions à l'occasion du Grand Rendez-vous des régions, le 3 juin 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** l'augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** les conséquences du Pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu'il y a urgence d'agir;

**CONSIDÉRANT QU'**il est impératif qu'un nouveau Pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016;

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Charles Vachon**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**D'APPUYER** la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte;

**DE DEMANDER** à la FQM de ne signer le prochain pacte fiscal que si et seulement si les éléments suivants s'y retrouvent :

- des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l'autonomie des municipalités et des MRC;
- une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec;
- des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées;
- des orientations sur l'allègement de la reddition de comptes.

ADOPTÉE

156-06-2015

**23.3 - Trou d'homme rue Principale**

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Renée Lessard**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser l'ajout d'un trou d'homme pour les branchements de la rue Dallaire.

ADOPTÉE

157-06-2015

**23.4 - Hotte pour les Loisirs**

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Guylaine Jacques**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil autorisent l'achat d'une hotte pour le local des loisirs au prix de 1829\$ US.

ADOPTÉE

**23.5 - Loisirs**

158-06-2015

**23.6 - Radio pompiers - Orizon mobile**

**CONSIDÉRANT QUE** la mauvaise réception de certains portatifs est causée par les contacts défectueux ou que la durée de charge des batteries est moindre que des batteries neuves;

**CONSIDÉRANT QU'**il est urgent qu'Orizon Mobile respecte l'engagement de faire les changements de contacts et batteries;

**CONSIDÉRANT** le dérangement causé par les nombreux déplacements

nécessaires pour faire changer les batteries et contacts sur les portatifs;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil désirent que l'employé d'Orizon Mobile se déplace à Ste-Rose pour faire les changements à notre caserne, ceci dans le but que les pompiers puissent utiliser leurs portatifs en tout temps;

QU'Orizon Mobile soit tenu responsable si un évènement majeur n'est pas couvert par notre service incendie parce que les réparations n'auront pas été faites et que les pompiers n'auront pas reçu l'appel d'urgence dans les temps.

ADOPTÉE

159-06-2015

**24 - Clôture de la séance d'ajournement**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Charles Vachon**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit close, il est 20h08.

ADOPTÉE

---

Hector Provençal  
Maire

---

Linda Gilbert  
Directrice générale adjointe

**Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**

---

Hector Provençal Maire